



ANTI-PHOSPHATES



BENEFICES PRODUITS

- Limite l'utilisation d'anti-algues
- Non moussant

CARACTERISTIQUES

- Teneur moyenne en matière active très élevée.
- Efficace quel que soit le pH de l'eau à traiter.
- Ne modifie pas le pH de l'eau.
- Compatible avec tout équipement de filtration.
- La teneur en phosphates varie en fonction des appoints d'eau et de l'évaporation mais elle peut être mesurée à l'aide de la trousse d'analyse prévue à cet effet.
- Si le résultat indiqué, dépasse les 100 ppb (soit 0,1 mg/l), il faut faire en sorte de la diminuer pour la ramener en deça de ce seuil.
- 15 ml de ce produit permettent d'éliminer environ 100 ppb de phosphates dans 10 m³ d'eau.

MODE D'EMPLOI

- Si l'on constate la présence d'algues dans le bassin, celles-ci doivent impérativement être éliminées (à l'aide d'un produit chloré ou d'un algicide) avant de réaliser le traitement contre les phosphates.

Traitement curatif :

- Effectuer un lavage de filtre.
- S'assurer que la filtration soit en marche.
- Mesurer la teneur en phosphates de l'eau du bassin à l'aide du test prévu à cet effet (noter le résultat en ppb).
- Calculer le volume de produit nécessaire à l'aide de la formule : Volume à employer (en ml) = 0,015 x volume du bassin (en m³) x teneur en phosphates (en ppb).
- Arrondir à la graduation supérieure du bouchon.
- Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a.
- Laisser la filtration fonctionner pendant 24 heures.
- Contrôler régulièrement la pression dans le filtre.
- Si cela est nécessaire effectuer un nouveau lavage de filtre.
- Contrôler de nouveau la teneur en phosphates à l'aide du test prévu à cet effet.
- Si la teneur en phosphates reste élevée, répéter l'opération.

Traitement préventif :

- Une fois le traitement curatif effectué, il est conseillé de maintenir un traitement préventif en appliquant une des 2 méthodes suivantes selon le volume à traiter.
- Bassin de plus de 30 m³. Chaque mois : Appliquer la procédure correspondant au traitement curatif.
- Bassin jusqu'à 30 m³. Chaque semaine : S'assurer que la filtration soit en marche.
- Répartir le produit au plus près de l'eau, en face des refoulements s'il y en a.
- Prévoir 15 ml pour 10 m³ d'eau (dose systématique).

- Contrôler au minimum la teneur en phosphates une fois par mois.

- La précipitation des phosphates consécutive à l'emploi de ce produit trouble l'eau traitée de manière temporaire. En présence d'un filtre à sable, la mise en oeuvre d'un floculant (cartouche ou liquide) accélère l'élimination de ce trouble et améliore l'efficacité de ce produit. Dans tous les cas, et en particulier en présence d'un filtre à diatomées ou d'un filtre à cartouche, le composé formé peut en quelques heures provoquer une hausse de pression dans le réseau de filtration et nécessiter un lavage à contre-courant.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Conservation au sec, dans un endroit bien ventilé, à une température moyenne journalière n'excédant pas 35°C., Ne jamais verser de produit à la surface de l'eau en présence de baigneurs., La date d'utilisation optimale et le numéro de lot figurent sur l'emballage.

